

COMMUNE DE QUEYRAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N°01

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme CHAMBAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Date de convocation : 13 janvier 2023

Présents : Mme CHAMBAUD, M.PATRAS, Mme TRASSARD, M. LASSALLE, Mme WEBER, Mme BEAUPIED, M. INDA, Mme CESBRON, Mme NIEUWAAL, Mme ROURE, M. CARBONNIER.

Absent : M. BOUILLEAU (pouvoir à M. PATRAS), M. LARDIN, M. ARDILLEY (pouvoir à Mme ROURE), M. CATTOEN

Secrétaire de séance : Mme TRASSARD

Auxiliaire du Secrétaire de séance : M. VIDALOU, Secrétaire Général

OBJET : DECISION MODIFICATIVE 1 BUDGET LOTISSEMENT DE LA PALUS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de modifier les prévisions budgétaires ainsi que suit :

SECTION	SENS	CHAPITRE-COMPTE	INTITULE	OUVERT	REDUIT
Fonctionnement	Dépense	042-71355 (ordre)	Variation des stocks de terrains aménagés	25 597,92 €	
Fonctionnement	Dépense	023-023 (ordre)	Transfert section à section		25 597,92 €
Investissement	Recette	021-021 (ordre)	Transfert de section à section		25 597,92 €
Investissement	Recette	040-3555	Terrains aménagés	25 597,92€	

Le Conseil Municipal charge Mme le Maire de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le 20 janvier 2023

Affiché le 20 janvier 2023

Le Maire,
Véronique CHAMBAUD

La Secrétaire de Séance,
Cathy TRASSARD

